

## **PEULS DE TIERNO MONÉNEMBO ET LA PROBLÉMATIQUE DE LA PARENTÉ À PLAISANTERIES**

**Mamadou Hady BA**

Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal

[ba.mamadou-hady1@ugb.edu.sn](mailto:ba.mamadou-hady1@ugb.edu.sn)

**Résumé :** *Peuls* de Tierno Monénembo est écrit suivant les règles de la parenté à plaisanteries. Cette stratégie discursive est légitimée par le lien social qui lie le Sérère narrateur au Peul narrataire de ce récit. La mise en pratique de cette relation autorise les protagonistes à recourir à un langage particulier fait d'injures et de moqueries. Assumant la tâche de raconter l'histoire des Peuls, le Sérère se moque d'eux et les abreuve d'injures. Aussi de cette stratégie communicative, résultent deux discours : un discours distractif et un discours objectif.

**Mots-clés :** Narrateur, narrataire, Parenté, plaisanteries, distractif, objectif.

**Abstract :** The *Peuls* by Tierno Monenembo is written following the rules of joking kinship. This discursive strategy is legitimized by the social bond that binds the serere narrator to the Peul narratee of the story. The implementation of this relationship allows the protagonists to resort to a particular language of insults and mockery. Assuming the task of telling the story of the Peul, the Serere, relying on joking cousinship, mocks the Peul when hurling insults at them. Also, from this communicative strategy, comes out two speeches: an objective speech and an entertaining speech.

**Keywords :** Narrator, Narratee, Joking kinship, objective, entertaining.

### **Introduction**

Paru en 2004, *Peuls* de Tierno Monénembo peut, à juste titre, être considéré comme un roman historique. En effet, dans cette œuvre de plus de quatre cent pages, l'auteur aborde l'histoire de son ethnie. Des origines à l'avènement de la colonisation, les hauts faits des grandes figures de ce peuple sont revisités par la fiction monénembienne. L'histoire, qui reste la toile de fond de la fiction, est racontée suivant les règles de la parenté à plaisanteries. Le Sérère narrateur a la liberté de tout dire du narrataire auquel il est lié par cette alliance sociale. C'est cette liberté qui sous-tend l'écriture du texte. Rendre compte de l'histoire des Peuls en s'appuyant sur cette pratique sociale séculaire, c'est s'appuyer sur une technique narrative particulière qui provoque un discours particulier. Autrement dit, il y a un langage propre au cousinage

plaisant. Bénéficiant d'une liberté et d'une protection qui le met à l'abri du courroux des Peuls, le Sérère, narrateur du roman, s'appuie constamment sur la raillerie et l'insulte amicale pour narrer l'histoire qui lui est confiée. Cette démarche a un impact sur l'écriture. C'est dire que le cousinage plaisant conditionne la mise en récit de l'épopée peule. Comment se déploie cette pratique orale dans l'écriture romanesque ? Quels types de discours crée-t-elle ? Nous posons d'ores et déjà les hypothèses suivantes : la parenté à plaisanteries se fonde sur la raillerie et l'injure qui révèlent la dimension distractive et objective du roman.

En nous appuyant sur la narratologie, nous compulserons cette étude suivant un plan bipartite. Nous aurons d'une part les procédés du comique et d'autre part les types de discours.

## 1. Les procédés du comique

La parenté à plaisanteries se fonde exclusivement sur le rire. Dans sa mise en pratique, le narrateur de *Peuls* s'appuie sur des procédés comiques dont la raillerie et l'insulte.

### 1.1. La raillerie

La parenté à plaisanteries comme son nom l'indique part de l'humour. Ainsi la raillerie occupe une place de choix dans le roman de Tierno Monémbo. Le Sérère s'en donne à cœur joie dans *Peuls*. Autorisée, voire même commandée par les règles de la parenté plaisante, la raillerie demeure omniprésente dans toute l'œuvre. Elle porte en principe sur les habitudes ou les us et coutumes du parent à plaisanteries. Raphaël Ndiaye (1998 : 22) souligne, à cet effet, que « la parenté plaisantante se pratique à l'occasion de toute rencontre entre deux parents plaisantants. Ces derniers se taquent, échangent des blagues en s'attribuant réciproquement de nombreux défauts : de nourriture, de courage au travail, d'intelligence, de beauté, de liberté (statut d'esclave), etc. ». On voit alors que la raillerie peut porter sur autant de qualités humaines. *Peuls* s'inscrit dans cette logique. La citation en épigraphe, par l'auteur, de la raillerie Bambara reprise par Hampâté Bâ est évocatrice de ce fait :

Les Peuls sont un surprenant mélange. Fleuve blanc au pays des eaux noires ;  
fleuve noire au pays des eaux blanches, énigmatique peuplement que de  
capricieux tourbillons ont amené du soleil levant et répandu de l'est à l'ouest  
presque partout. En pays noir, les voici semblables à des fourmis

destructrices de fruits mûrs, s'installant sans permission, décampant sans dire adieu, race de voltigeurs volubiles sans cesse en train d'arriver ou de partir au gré des points d'eau ou des pâturages (2004 : 7).

Tierno Monénembo prouve à travers cette citation paratextuelle que la raillerie servira d'arrière-plan à l'histoire. La qualité de migrants des Peuls est ainsi raillée. C'est dans ce cadre que, reprenant Martin Buber (Moïse), le romancier précise : « Voici le misérable étranger. Il ne demeure pas au même endroit, ses pieds cheminent sans trêve. Depuis l'époque d'Horus, il combat, il n'a pas la victoire, il n'est pas vaincu » (2004 : 7). Dès le début du texte, les Peuls sont présentés comme un groupe ethnique qui ne tient jamais sur place. C'est pour cette raison qu'ils sont qualifiés d'étranger et qu'ils sont présents dans plusieurs zones géographiques. C'est alors une réalité bien connue que reprend cette fiction. En vérité, Léopold Sédar Senghor (1990 : 12) les qualifiait de « migrants aux jambes minces ». À partir du paratexte, l'auteur indique l'orientation qu'il entend donner à son œuvre. Il faut toutefois préciser que la migration du Peul, accompagné toujours de son animal fétiche, est motivée par la recherche de pâturage. Sa vie tourne autour du bovin.

Dans ce cadre, le Sérére révèle la complexité de l'histoire que lui demande le narrataire lorsqu'il laisse entendre : « Ton histoire est une histoire de bœufs. Comment veux-tu que je m'y retrouve ? » (2004 : 13). Cette raillerie montre combien l'histoire des Peuls est complexe parce qu'elle part du bœuf et revient au bœuf. Par conséquent, le Sérére, chargé de raconter la vaste saga des Peuls, ne peut s'empêcher de s'en moquer. Dans le roman *Peuls*, la raillerie porte principalement sur le rapport du Peul au bœuf. « Le peul est le parasite du bœuf » (2004 : 7) clame-t-il d'emblée. Cette métaphore tend clairement à décrédibiliser le narrataire dont la vie, si l'on en croit le narrateur, tourne autour de cet animal. Ce dernier confie à ce propos que : « Le bœuf, c'est ton univers, c'est toute ta raison d'être. À lui, tu immoles et dédies. À lui, tu cries merci. Ton futur à toi se lit dans les lunules des sabots, non dans le reflet des étoiles. Ô Solitude ! Ô mélancolie ! » (2004 : 287). D'après le narrateur, le bœuf apparaît comme une divinité. Cette conception permet de mettre en exergue l'importance qu'on lui accorde chez les Peuls où il est au centre de toutes les attentions. Cette raillerie blasphématoire montre que le bœuf occupe dans la vie du cousin Peul la place de Dieu. En cela, il est considéré comme le maître du Peul. Ce dernier lui adresse, à la place du créateur, ses prières, ses

sacrifices et lui rend grâce des bienfaits qu'il reçoit. Cette moquerie vise à faire du Peul une personne anormale, donc qui serait inférieure au narrateur.

La moquerie a pour objectif de plonger le Peul dans un état de démence. Lequel est confirmé par cette chanson dans laquelle le Peul se croit l' élu de la création parce que tout simplement il détient le bœuf :

*Dieu a l'univers tout entier, le Peul a des vaches,  
La savane a des éléphants, le Peul a des vaches,  
La falaise a des singes, le Peul a des vaches,  
La lande a des biches, le Peul a des vaches,  
La mer a des vagues, le Peul a des vaches (2004 : 12).*

L'utilisation du discours direct par le Sérère est symbolique. Il permet de mettre plus en avant la raillerie ironique du narrateur. Teinte d'ironie, elle apparaît plus clairement à travers le refus du narrateur cousin à plaisanteries d'assumer les propos du Peul qu'il a repris : « c'est toi, Peul, qui le dis, moi je ne fais que répéter » (2004 : 12). Si le Sérère refuse d'assumer ces propos, c'est qu'ils sont insensés et dignes d'un fou. L'ironie est d'autant plus apparente quand il considère les propos rapportés comme un délire : « Tu as le droit de délirer, personne n'est tenu de te croire » (2004 : 12).

Il arrive également que la raillerie ait pour objet une qualité humaine telle que le courage. Le Sérère en profite pour se moquer de la trouille du Peul : « "Quand deux Peuls se battent, offre-leur des armes au lieu de les séparer. Celui qui gagne le combat est juste un peu moins fripouille que l'autre", nous ont appris nos vaillants ancêtres » (2004 : 249). Il va sans dire qu'à travers cette raillerie, le narrateur Sérère cherche à prouver, par opposition au Peul, le courage du Sérère. La référence à l'audace de son ethnie est illustrée par le qualificatif qu'il réserve à sa communauté. Bien entendu, le cousinage plaisant autorise cet écart de langage. Selon Diop (2012 : 37) le Sérère en profite « pour se moquer des aventures malheureuses des Peuls, pour les chahuter lors de leurs déboires avec les autres communautés de leur zone d'expansion ».

En vérité, la raillerie autorisée par la parenté à plaisanteries permet au Sérère de révéler tous les vices du Peul dont le plus saillant reste son obsession pour la vache. Il est à signaler qu'elle participe également à alléger le récit. Elle donne au discours une orientation comique pour cacher la violence des histoires que reprend le romancier. Elle permet alors de détourner l'attention du lecteur du sang pour le distraire. La raillerie permet de ramener l'histoire tragique des Peuls à un niveau supportable pour

le lecteur. L'on ne manque pas de s'interroger sur les autres procédés utilisés pour mettre en valeur la parenté à plaisanteries qui lie le narrateur au narrataire.

## 1.2. *L'insulte*

De prime abord, nous proposons une élucidation conceptuelle afin que toute zone d'ombre susceptible de constituer un biais puisse être dissipée. Et c'est avec Musanji Ngalasso-Mwatha (2006 : 75) que nous tenterons de définir, de cerner la notion d'insulte. Il considère que

L'insulte se définit comme une parole offensante, agressive et violente, un acte de langage « menaçant » pour la face de celui qui le subit parce qu'il met en péril son narcissisme, son amour-propre. Elle se caractérise comme une parole grossière, un « gros mots ». En dehors des mots ouvertement dénotés comme péjoratifs (idiots, imbécile, merde, salaud), n'importe quel mot de la langue, ou presque, peut prendre, sur le plan de la connotation, une valeur injurieuse et donc être utilisé comme insulte (cochon, âne, intello, parigot, paysan, marchand de rêves ; etc.). Tout est donc dans l'intentionnalité de celui qui émet l'insulte : il s'agit d'agresser, d'avilir, d'humilier, d'abaisser le moi d'autrui en s'ingérant dans ses affaires personnelles, éventuellement en exhibant à la face du monde « ce dont il n'est pas fier ».

À la lumière de cette définition, assez succincte, il est aisé d'affirmer que l'insulte, autorisée par le cousinage plaisant, est présente à tous les niveaux de la narration de *Peuls*.

Écrit sur la base de la parenté à plaisanteries, le discours de *Peuls* est à analyser suivant les principes qui sous-tendent cette pratique sociale. C'est dire que c'est un discours qui ne serait valable que dans le cadre de cette alliance qui lie le narrateur au narrataire. Il jouit alors, en tant qu'acte illocutoire, d'une légitimité que prise sous cet angle. Car il y a lieu de rappeler qu'« il n'y a guère de société où n'existent des récits majeurs qu'on raconte, qu'on répète et qu'on fait varier ; des formules, des textes, des ensembles ritualisés de discours qu'on récite, selon des circonstances bien déterminées » (Foucault 2001 : 7). Partant de ce constat, il convient de remarquer que dans chaque société il existe des formes de discours particulières qui ne sont admises que dans un cadre spécifique. Il ne peut y avoir de discours hors de la société. Ainsi les phénomènes linguistiques à la base de la parenté à plaisanteries n'ont de sens hors de cette pratique sociale. Si le Sérère se moque du Peul ou l'insulte dans ce roman, c'est

parce que les normes sociales en vigueur dans la société africaine lui en donne le pouvoir.

Conscient de cela, le Sérère narrateur de Peuls justifie dès le début du roman le discours ordurier qui caractérisera tout le texte. S'adressant au Peul narrataire, il déclare :

Soit ! nous sommes cousins puisque les légendes le disent. Du même sang peut-être, de la même étoffe, non ! Toi, l'ignoble berger, moi, le noble Sérère ! À toi les sinistres pastourelles et les déplorables églogues ; à moi, les hymnes virils des chasseurs. À toi l'écuelle à traire et la corde aux neuf nœuds ; à moi, la houe du semeur de mil. À toi laalebasse de lait, à moi la gourde de vin de palme... Les ancêtres nous ont donné tous les droits, sauf le droit à la guerre. Nous pouvons chahuter à loisir et vomir les injures qui nous plaisent. Entre nous, toutes les grossièretés sont permises. Au village, ils ont un mot pour ça : la parenté à plaisanteries (2004 : 15).

L'on constate que c'est la relation qui unit le narrateur au narrataire qui lui donne le droit de l'agresser verbalement. Le narrateur s'identifie au narrataire en recourant au pronom personnel « nous ». Mais ce pronom personnel transcende bien les deux protagonistes. En effet, il renvoie plus à leur appartenance ethnique. Donc « nous » voudrait dire les Peuls et les Sérères plutôt que le Peul et le Sérère présents respectivement dans le texte en tant que narrataire et narrateur. Le Sérère locuteur, réfute les probables liens de sang qu'ils partageraient avec le Peul. Et comme pour justifier ce refus, il argue un statut social qui le met au-dessus du narrataire. L'opposition de statut social est clairement confirmée par les qualificatifs : « ignoble berger ; noble Sérère ». Il se décrit comme supérieur au Peul de qui il donne une image dépréciative au moyen de l'injure. Cette injure a une portée hiérarchique en ce sens qu'elle a pour fonction de rabaisser le Peul et d'élever le Sérère grâce au jeu des oppositions.

Pour justifier cette insulte qui déjà donne le ton du roman, il rappelle le legs ancestral qui leur donne ce droit. Cet héritage, comme il le soutient, leurs offre la possibilité de s'insulter mutuellement sans qu'il n'y ait de tensions. En d'autres termes, le langage désobligeant du Sérère qui fait la particularité de ce roman est, en vérité, un droit auquel il est libre de recourir en face de son cousin Peul. L'insulte est une pratique excommuniée par la société. Elle est, dans la plupart des cas, source de tension. Mais dans le cadre des alliances à plaisanteries, elle serait autorisée.

Ainsi fondée sur la parenté à plaisanteries, la composition discursive de *Peuls* est caractérisée d'insultes. Le Sérère est chargé de raconter sa saga, l'épopée du Peul.

Ce faisant, il profite de la garantie que lui confère le cousinage plaisant pour tirer à boulets rouges sur son parent à plaisanteries. Le langage jubilatoire caractérise le discours du narrateur. Pour le lecteur maîtrisant les règles du cousinage plaisant, la narration qui fonctionne sur la base de l'agression verbale est tout à fait normale à cause du lien qui unit le narrateur et le narrataire. C'est une pratique qui n'est valable que dans le cadre des alliances à plaisanteries ainsi que le justifie le narrateur. À ce propos, Dominique Maingueneau (2004 : 8) précise :

Tout locuteur, a priori, se trouve devant un très vaste répertoire de variétés linguistiques : diversité des langues, diversité à l'intérieur d'une langue : niveaux de langue, variétés géographiques (patois, dialectes), sociales (usages de telle ou telle catégorie sociale), professionnelles (discours juridique, administratif, scientifique, journalistique...), etc. À chaque genre de discours sont associées a priori certaines normes.

Le discours de la parenté à plaisanteries se fonde essentiellement sur la raillerie, l'injure comme règles de base. Le langage insultant du narrateur est légitimé par le cousinage plaisant. Il apparaît comme celui qui a la licence de dire tout ce qu'il veut des Peuls sans subir de dommages. Investi de ce pouvoir, son choix en tant que narrateur de ce roman n'est guère fortuit. Le Sérère « peut ainsi, en toute impunité, s'adonner au plaisir sadique de la cacophonie et de la mal-disance au sujet des Peuls » (Sakho 2007 : 17). C'est pour cette raison qu'il « se permet certaines libertés en agressant verbalement son interlocuteur, en l'abreuvant d'injures » (Sakho 2011 : 4).

L'on s'empresse de souligner, à la suite de Musanji Ngalasso-Mwatha (2006 : 75) que l'injure est à considérer

comme une rupture du dialogue et de l'intercommunication, comme un acte « monologal » produit en présence d'un allocutaire réduit au silence, mis en position hiérarchique basse (de dominé) par un locuteur qui accapare la parole et se hisse en position haute (de dominant voire de dominateur).

L'insulte vise donc à donner une image dépréciative du narrataire astreint au silence. Ce dernier est tout de même défendu par l'auteur qui dans sa dédicace envoie une pique aux Sérères : « Pour ces idiots de Sérères » (2004 : 9). Cette « réplique » de Monénembo est une manière de rejeter le discours dépréciatif du Sérère, de ne pas le prendre au sérieux. Par conséquent, inutile de s'énerver puisque c'est un « idiot » qui parle. Ce qu'il dit n'engage que lui et n'a aucune portée véritable sur le Peul.

En somme, il sied de comprendre la structure et le fonctionnement de l'insulte dans le roman *Peuls* comme répondant à deux projets du narrateur. Ce dernier cherche d'abord à travers l'injure à donner une image dépréciative du narrataire Peul dans un premier temps et dans un second temps, il vise à révéler que le cousinage plaisant le lie avec toute l'ethnie peule. Par conséquent, aucun membre de cette ethnie n'est épargné par son langage jubilatoire. Les procédés narratifs mis en pratique dans la parenté à plaisanteries révèlent différents types de discours.

## 2. Les types de discours

Plusieurs discours naissent du cousinage à plaisanteries. L'histoire des Peuls raconté par un Sérère donnerait à voir différents discours qui apparaissent en filigrane dans le roman. Aussi avons-nous relevé un discours distractif et objectif.

### 2.1. *Un discours distractif*

*Peuls* raconte une histoire, celle de l'ethnie peule. Cette histoire est en grande partie faite de guerres, de meurtres et de trahisons. C'est sans doute l'une des causes pour lesquelles Tierno Monémbo a choisi de recourir au procédé du cousinage à plaisanteries. L'une des caractéristiques de cette alliance sociale reste la fonction distractive. Maurice Lévy (2006 : 64) déclare nettement que l'humour demeure

Une force car il n'y a pas de meilleure arme pour désarmer la vie, dans ce qu'elle a de plus cruel, et les autres, dans ce qu'ils ont de plus nuisible. Avoir de l'humour, c'est prendre de la distance, relativiser, mettre en avant le caractère amusant ou absurde de certains aspects d'une action ou d'un discours.

La dimension distractive du cousinage à plaisanteries est même liée à cette alliance sociale sur la base de laquelle est écrite cette œuvre. Les procédés du comique sont au service de cette relation bien particulière qui lie les deux ethnies ainsi représentées à travers les personnages du narrateur et du narrataire. Le rire, ou la distraction, est donc omniprésente dans l'œuvre. Au reste, comprenons que le choix de cette stratégie narrative n'est guère fortuit. Bernard Mouralis (2005 : 44) nous renseigne d'ailleurs sur ce type de narration :

On connaissait, depuis les travaux de Genette, le narrateur « hétérodiégétique », le narrateur « homodiégétique », catégories dont tant de critiques usent et abusent. Désormais, à partir de *Peuls*, il faudra tenir en compte d'une nouvelle catégorie que n'avait pas prévu Genette : le narrateur-parent-à-plaisanteries.

Cette création du romancier donne une certaine liberté au narrateur. En confiant l'énonciation de l'œuvre à un cousin à plaisanteries, Monénembo cherche à créer les conditions optimales d'une distraction totale. L'histoire racontée sur le ton de la plaisanterie prête à rire à cause essentiellement de cette absence de sérieux et de la grande liberté dont jouit le narrateur. Sur ce point, Adama Coulibaly (2006 : 173-174) est catégorique :

La narration est assumée par un Sérère, frère à plaisanterie des Peuls. [...] Sous l'angle de l'énonciation, la fratrie à plaisanterie produit un discours de type ludique et a priori aucune exigence de sérieux ni de tabou ne peut être imposée dans ce type de rapport. Trivialité, quolibets, injures tout est permis entre eux. Confier la responsabilité de [narrer une telle histoire] [...] à un tel personnage, relève d'une hardiesse et d'une innovation de l'auteur.

Cette remarque de Coulibaly Adama traduit la dose humoristique qui accompagne le cousinage plaisant. Aussi compare-t-il plus loin l'histoire obtenue sur le fond de la parenté plaisante comme une « histoire amusement ». À cet effet, nous convenons avec lui (2006 : 174) que « le binôme récit de type historique énonciation de plaisanterie instaure un paradigme de l'histoire-amusement très proche du procédé de l'anamorphose ».

Dans cette optique, on entend le narrateur du roman attaquer le Peul dans un langage cru qui n'a rien de respectueux : « Bien fait fanfaron ! Hypothétique fils d'Abraham ! » (2004 : 367). Ce langage désobligeant prête à rire. L'humour est donc une astuce qu'utilise Monénembo pour ne pas ennuyer son lecteur. À ce propos, Cheikh Diop (2012 : 37) reste formel :

De telles invectives ont pour autre fonction de ne pas ennuyer le lecteur avec une histoire qui, quelle que glorieuse qu'elle soit est faite de guerres, meurtres, trahisons, etc. afin de détourner son regard du sang et de le captiver, il faut de ses astuces dont seul l'auteur de fiction a le secret et qui a donné le subterfuge de ce narrateur aux multiples facettes.

Il est clair que l'insertion de la parenté à plaisanteries répond à un besoin de détente. Après de longue histoire sur les Peuls, histoire qui rime avec le sang, le lecteur ne peut se priver de ce rire que provoque le langage sarcastique du Sérère. En effet, Nicolas Martin-Granel (1991 : 5) a raison de soutenir que « le lecteur critique, qui passe après l'écrivain, n'a pas à désamorcer ou à sauter par-dessus les bombes à retardement

qu'il trouve dans ce qu'il lit ; il saute dessus : en lisant, il les fait exploser en éclats de rire ». *Peuls* est miné de ces bombes à retardement. Lesquels sont, dans le cas de cette œuvre, les railleries et autres injures qu'adresse le Sérère-narrateur au Peul. Il en va ainsi pratiquement dans tout le roman *Peuls*.

La lecture de cette œuvre relève, sans conteste, de l'amusement. En vérité, le lecteur s'amuse réellement. À travers sa lecture, il se retrouve dans l'aire de jeu avec l'auteur. D'après Catherine Dana (1998 : 147-148), la lecture devient, dès cet instant, « un lieu de sociabilité – Les lecteurs sont contraints de participer » au jeu que propose l'écrivain. Car lire un roman « c'est aussi accepter de facto que le texte devienne un interlocuteur avec lequel il faut dialoguer tout au long de l'aventure » (Sy 2015 : 86). Le lecteur de *Peuls* est pris au piège du jeu et par conséquent s'amuse en lisant les procédés caractéristiques du cousinage plaisant. L'auteur et le lecteur, dans une complexité partagée, s'adonnent volontiers à cette distraction. Dans cette dynamique, convenons avec Maurice Lévy (2006 : 64) que « faire rire, c'est émouvoir : c'est donc le signe d'une communication réussie ». En sus de l'humour, la parenté à plaisanteries révèle l'objectivité du roman.

## 2.2. *Un discours objectif*

Monénembo tiendrait à la véracité de son histoire. Dans cette optique, il confie son récit à un Sérère parent à plaisanteries des Peuls. Il paraît alors que l'auteur chercherait un moyen de rendre crédible son histoire. Le recours au Sérère crée cette « technique de l'interdiscursivité où le peul se fait dire, lire par celui qui peut tout lui dire – et qui ne manquera pas de le faire – sans le nier » (Coulibaly 2006 : 174). Le cousinage plaisant, en cela qu'il donne au parent à plaisanteries la latitude de dire tout ce qu'il veut de son cousin à plaisanteries et ce, en toute impunité, serait un moyen efficace pour rendre compte de l'objectivité du roman de Monénembo. Ainsi le narrateur, dans son entreprise de raconter l'histoire des Peuls, semble être le premier à faire preuve d'objectivité : « il convient que je t'en dis ce que je sais. Et si quelqu'un se montrait plus avisé que moi en la matière, je me rangerai derrière lui » (2004 : 19). Cette affirmation renseignerait sur l'objectivité qui sous-tend l'histoire qu'il raconte. En effet, on sous-entend à travers ces propos que ce qu'il raconte il le tient de source sûre, mais ne prétend aucunement détenir le monopole du savoir à ce sujet.

Le choix de ce narrateur que Cheikh Sakho qualifie d' « informateur » participerait à la crédibilisation de l'histoire racontée sur les Peuls. Le Sérère prend alors la place du griot traditionnel à qui incombe cette tâche. La création de ce personnage par Monénembo ne relève guère du hasard. Dans cette logique, Cheikh Sakho (2007 : 16) précise :

La création de ce personnage atypique symbolisé par le cousin sérère (selon la parenté à plaisanterie) qui raconte à la manière du griot traditionnel, mémoire institutionnalisée, l'histoire des Peuls telle qu'il l'a apprise est assez originale et permet à l'auteur de rendre son histoire plus crédible face au lecteur [non peul] qui serait tenté de considérer ce récit comme un simple panégyrique des Peuls, sans fondement.

On voit alors, que contrairement au griot traditionnel, le cousin à plaisanteries ne cherche pas à plaire au commanditaire du récit encore moins à son ethnie. Autrement dit, il ne cherche pas à enjoliver l'histoire des Peuls. Il se contente de la raconter ainsi qu'il l'a apprise. Ainsi, « le choix d'un personnage autre que le griot traditionnel qui, cela est connu, n'a qu'un seul souci, celui de rehausser l'image de la société à laquelle il appartient, permet de garantir à la fois l'objectivité et l'authenticité des faits rapportés dans l'ouvrage » (Sakho 2007 : 16). Donc la création de ce personnage Sérère donnerait à Monénembo une garantie d'objectivité. Il lui permet de raconter l'histoire de son ethnie à partir de la bouche de son cousin à plaisanteries qui ne se fera pas prier pour tirer à boulets rouges sur les Peuls.

L'objectivité du Sérère semblerait plus qu'apparente. Il ne passe pas sous silence les défaites et autres déboires du Peul. Par contre, il s'en réjouit même. C'est le cas avec l'arrivée des Blancs qui mettent un terme au règne des Peuls. Le Sérère note à ce propos : « Il ne lui restait plus qu'à suivre tes traces et à ramasser un à un tes empires comme on le fait du bois mort. Bien fait, fanfaron ! Hypothétique fils d'Abraham ! » (2004: 369).

Ce « plaisir » qu'éprouve le Sérère face aux malheurs du Peul prouverait que l'histoire racontée est objective. Contrairement au griot qui aurait occulté ces faits qui, quoiqu'on dise, ne témoignent pas de la grandeur des Peuls, le parent à plaisanteries s'en réjouit et les crie tout haut. Tierno Monénembo faisant du Sérère le narrateur de ce roman ne s'attendait pas à moins que ça de la part de ce dernier. À cet égard, Musanji Ngalasso-Mwatha (2006 : 60) déclare : « En plaçant l'histoire dans la bouche

d'un narrateur non-peul l'auteur veut sans doute donner une garantie d'objectivité à son récit, prévenir qu'il ne cherchera ni à déformer ni à enjoliver, de quelque manière que ce soit, la geste qu'il se propose d'écrire ».

C'est à croire effectivement que le Sérère se plait à traîner le Peul dans la boue. Le narrateur bénéficierait, grâce au cousinage à plaisanteries, d'une liberté totale lui permettant de relater l'histoire des Peuls en toute objectivité. Il en use et abuse même tout au long du roman. De fait, on n'est pas surpris de le voir « se moquer des aventures malheureuses des Peuls, pour les chahuter lors de leurs déboires avec les nombreuses autres communautés de leur zone d'expansion, pour les peindre le plus objectivement » (Diop 2012 : 37). L'objectivité serait donc apparente dans ce roman. La distance critique que prend l'auteur avec l'histoire narrée renseignerait sur la crédibilité du récit.

### **Conclusion**

La parenté à plaisanteries confère au Sérère la liberté de tout dire des Peuls. C'est cette alliance sociale qui légitime son discours fait d'insultes et de raillerie et qui fait la particularité du roman de Tierno Monémbo. Par le recours à ce procédé, l'auteur cherche à livrer une version objective de l'histoire des Peuls, son ethnie. En effet, le propos du Sérère participe à la crédibilisation du récit en cela qu'il est libre de dire tout ce qu'il veut de ses cousins à plaisanteries. Contrairement au griot, il ne cherchera pas à embellir l'histoire. À cet égard, sa narration assume une portée distractive. La raillerie et l'injure amicale ont une finalité distractive. Avec cette stratégie narrative, Tierno Monémbo nous invite à repenser les procédés narratifs propres au continent africain.

## Références bibliographiques

- COULIBALY Adama, juin-juillet 2006, « Métafiction historiographique ou le discours postmoderne de Peuls de Tierno Monénembo », *Interculturel Francophonies*, N°9, pp. 169-181.
- DANA Catherine, 1998, *Fictions pour mémoire*, Paris, L'Harmattan.
- DIOP, Cheikh M. S, 2012, « La donne anthropo-historique dans Peuls de Tierno Monénembo », *French Studies in Southern Africa*, N°42, pp.23-40.
- FOUCAULT Michel, 2001, « L'ordre du discours », Edition basée sur le texte proposé par l'édition CD-ROM, Le Foucault Électronique, pp.1-22.
- GRANEL Nicolas Martin, 1991, *Rires Noirs, Anthologie romancée de l'humour et du grotesque dans le roman africain*, Paris, SEPIA.
- LEVY Maurice, 2006, *Les 100 mots de la communication*, Paris, PUF.
- MAINGUENEAU Dominique, 2004, « La situation d'énonciation entre langue et discours », texte paru dans le volume collectif *Dix ans de S.D.U.*, Craiova, Editura Universitaria Craiova (Roumanie), pp.197-210.
- MAUSS Marcel, 1928, « Parentés à plaisanterie », Paris, *Annuaire de l'École pratique des hautes études*, Section des sciences religieuses (« Les classiques en sciences sociales »), Melun, Imprimerie administrative : 3-21.
- MONENEMBO Tierno, 2004, *Peuls*, Paris, Seuil, Points.
- MOURALIS, Bernard, 2005, « Du roman à l'histoire Tierno Monénembo *Peuls* », *Etudes littéraires africaines*, N°19, pp.43-49.
- NDIAYE Raphaël, 1998, « Correspondances ethno-patronymique et parenté plaisante : une problématique d'intégration à large échelle », *Environnement africain*, N031-32, vol VIII, pp.1-38.
- NGALASSO-MWATHA Musanji, juin-juillet 2006, « Langage et jubilation dans Peuls de Tierno Monénembo », *Interculturel Francophonies*, N°9, pp. 57-85.
- PICARD Michel, 1986, *La lecture comme jeu*, Paris, Les éditions de Minuit.

SAKHO Cheikh, 2007, « Peuls de Tierno Monénembo une écriture de la parole proférée », *Ethiopiennes*, N°79, pp.15-26.

SAKHO Cheikh, 2011, « Le discours métafictionnel dans *Peuls* et *Le Roi de kahel* de Tierno Monénembo », *Ethiopiennes*, N°87, pp.1-14.

SENGHOR Léopold Sédar, 1990, *Œuvre poétique*, Paris, Éditions du Seuil (Coll. Points).

SY Kalidou, 2015, *Structures et significations dans le roman historique*, Dakar, L'Harmattan.